

Conseil Municipal

lundi 25 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinquième jour du mois de septembre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le mardi 19 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle des mariages, sous la présidence de FONTAINE Jean-Paul, Maire.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALSKI Emilie, M. LACAILLE René, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia

EXCUSES : MME MARFIL Nicole par pouvoir à M. DANCOINE Thierry, M. NOIRET Patrick par pouvoir à M. ZEBBAR Kamel, MME NOIRET Christiane par pouvoir à MME MAES Françoise, MME DECOUT Sabine par pouvoir à MME DEVIGNE Stella , MME SOLTANI Nacera par pouvoir à M. KLEE Alain

ABSENTS : M. ROBIN Bruno, M. LENGLIN Joël

Secrétaire de séance : KOSMALSKI Emilie

OBJET : 2023-4-11

LOCATION DE SALLES - VAISSELLE ET MATÉRIEL

Monsieur le Maire propose à ses collègues d'augmenter à compter du **1er janvier 2024**, les tarifs des salles, de la vaisselle et du matériel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer les tarifs de location de salles et matériel comme suit :

TARIFS DES LOCATIONS DE SALLES

ESPACE SCALFORT

Location salle à la journée

Vaisselle et cuisine incluse

Tarif Lallinois: **185 €** Tarif extérieur: **375 €**

Location salle pour le week-end

Vaisselle et cuisine incluse

Tarif Lallinois: **370 €** Tarif extérieur: **750 €**

HÔTEL DE VILLE

Location salle à la journée

Vaisselle incluse

Tarif Lallinois: **270 €** Tarif extérieur: **475 €**

Location salle pour le week-end

Vaisselle incluse

Tarif Lallinois: **540 €** Tarif extérieur: **950 €**

SALLE POLYVALENTE EMILE ROGER

Location salle à la journée

Vaisselle et cuisine incluse

Tarif Lallinois: **575 €** Tarif extérieur: **810 €**

Location salle pour le week-end

Vaisselle et cuisine incluse

Tarif Lallinois: **1 145 €** Tarif extérieur: **1 680 €**

SALLE PIERRE LEGRAIN

Location salle à la journée: 1 900 €

Location salle pour le week-end: 2 800 €

ABSENCE DE NETTOYAGE DES SALLES

	Scalfort	Hôtel de Ville	Polyvalente	Pierre Legrain
Absence partielle de nettoyage	50 €	80 €	120 €	170 €
Absence totale de nettoyage	100 €	160 €	240 €	290 €

TARIFS VAISSELLE CASSEE OU MANQUANTE

3 pièces inox (moutardier, salière, poivrière) manquant, incomplet ou cassé	5,00 €
Assiette à dessert manquante ou cassée	1,00 €
Assiette creuse manquante ou cassée	1,00 €
Assiette plate manquante ou cassée	1,00 €
Bol manquant ou cassé	1,00 €
Corbeil à pain inox manquant ou cassé	7,00 €
Coupe à champagne manquante ou cassée	1,20 €
Couteau manquant ou cassé	0,50 €
Cuillère à café manquante ou cassée	0,50 €
Cuillère à potage manquante ou cassée	0,50 €
Cuillère de service manquante ou cassée	5,00 €
Ecumoire manquant ou cassé	3,00 €
Fourchette de service manquante ou cassée	5,00 €
Fourchette manquante ou cassée	0,50 €
Légumier en inox manquant ou cassé	10,00 €
Louche de service manquante ou cassée	5,00 €
Marmite manquante ou cassée	100,00 €
Plat ovale manquant ou cassé	10,00 €
Plateau de servie manquant ou cassé	10,00 €
Saladier manquant ou cassé	10,00 €
Saucière en duralex manquante ou cassée	7,00 €
Seau à champagne manquant ou cassé	15,00 €
Soupière en inox manquante ou cassée	10,00 €
Tasse à café manquante ou cassée	1,00 €
Tire-bouchons manquant ou cassé	10,00 €
Verre à bière manquant ou cassé	1,20 €
Verre à eau manquant ou cassé	1,20 €
Verre à liqueur manquant ou cassé	1,20 €
Verre à vin manquant ou cassé	1,20 €

PRÊT DE MATÉRIEL LIVRÉ À DOMICILE

ACCEPTE le prêt à titre gratuit de tables et de chaises auprès de la population Lallinoise dans la limite des possibilités matérielles de la commune.

CONDITIONS DE RÈGLEMENT POUR TOUTES LES DEGRADATIONS DE TABLE À TRÉTEAUX ET CHAISE

(en fonction de l'état et/ou de la propreté), DE MATÉRIEL OU VOL ET BATIMENTS

Le montant des dégradations sera fixé selon un devis correspondant à la réparation ou au remplacement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÈGLEMENT

Location des Salles

A réception du titre de recette (avis des sommes à payer), le locataire disposera des moyens de paiements suivants:

- le paiement par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public à envoyer accompagné du talon,
- le paiement par carte bancaire en ligne sur le site sécurisé Payfip,
- le paiement en carte bleue ou en espèces chez un buraliste agréé.

À la réservation

- Règlement de 50 % du montant de la location minimum ou la totalité.
- Remise d'une attestation d'assurances responsabilité civile.

1 mois avant la remise des clés

- Règlement du solde de la location.

En cas de désistement:

- dans un délai d'un mois avant l'évènement la somme encaissée restera acquise par la ville,
- au delà d'un mois avant l'évènement la somme sera restituée à l'appui d'un courrier.

LOCATION À TITRE GRACIEUX

Dans certains cas, des attributions de salles pourront être effectuées à titre gracieux lors d'évènements associatifs, scolaires ou autres.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 27 voix M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole est un vote par pouvoir de DANCOINE Thierry, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick est un vote par pouvoir de ZEBBAR Kamel, MME NOIRET Christiane est un vote par pouvoir de MAES Françoise, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine est un vote par pouvoir de DEVIGNE Stella , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALKI Emilie, M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera est un vote par pouvoir de KLEE Alain, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia

Contre : 0 voix

Abstentions : 0

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

M. Fontaine Jean-Paul